



# Modalités d'inscription à l'UNSS

publié le 21/09/2012 - mis à jour le 27/10/2019



## ► Modalités d'inscription

Pour toute participation à l'association sportive : Il est nécessaire de remplir une feuille d'adhésion UNSS

- Avec un règlement de 22 euros qui permet de participer à l'ensemble des activités choisies et cela tout au long de l'année.
- ou un règlement de 5 euros pour une participation à une activité du mercredi. (Paiement de 5 euros à chacune des activités avec un maximum de 22 euros).
- Il est possible de s'inscrire à l'association sportive tout au long de l'année.
- Chaque élève a la possibilité de s'inscrire à une seule activité ou à plusieurs en fonction de ses envies.
- Lors d'une participation à une compétition ou une rencontre un mercredi après-midi les élèves viennent récupérer le lundi leur convocation indiquant le lieu, la date et les horaires.
- Lors des entraînements du lundi, mardi et vendredi de 13h00 à 13h50, les élèves sont prioritaires au self et mangent donc à 12h30 afin de pouvoir être présents à 13h00.

## ► Télécharger le formulaire d'adhésion

### Document joint

[adhésion\\_unss \(PDF de 53.9 ko\)](#)



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.